



## **Compte rendu comité de village de Blagon**

**16 décembre 2014**

**Présents :** Sylvie HOUQUES, Magaly SIRET, Jean Jacques BADIE, Adrien LACOUR et Jean Pierre LAMBERT et Chantal MARTIN

**Elu présent :** François DELATTRE

### **Les retombées de la distributions des courriers relatant notre fonction :**

- Un administré demande l'aménagement de la raquette de la lisière avec la plantation de quelques arbustes.

Nous demandons à la mairie quelques arbustes afin d'arborer cette raquette

- Certains administrés s'étonnent de l'article paru dans le sud ouest, indiquant que Madame Le Maire se présente au conseil régional sous l'étiquette UMP. Il nous est précisé qu'un démenti est paru dans le journal « info bassin »

### **Participation de Mme LE CARBOULLEC-CHARRIER, sophrologue**

- Mme LE CARBOULLEC a actuellement un cabinet de sophrologie sur la CUB et vient d'emménager depuis peu sur Blagon. Elle souhaite étudier la possibilité de proposer ses services sur Blagon et souhaite savoir si un pôle santé est envisagé. Elle souhaite pouvoir organiser des demi-journées séances de relaxation sous forme d'ateliers découvertes afin de faire découvrir cette pratique.

### **Le site de l'école de Blagon :**

- La mairie a décidé de vendre le terrain sur lequel se trouve l'ancienne école afin de réinvestir les fonds sur Blagon. Il est envisagé de vendre ce terrain à un promoteur. Il s'agit d'un projet à l'étude et donc pas de délais connu à ce jour.

### **Les travaux de sécurisation du bourg :**

- Suite à la réunion qui c'est déroulée avec le conseil régionale pour étudier les propositions faites pas la mairie, il s'avère que les travaux relèvent d'une maîtrise d'ouvrage communale.

- Un arrêté sera voté vendredi 19/12/14 afin de rétablir la limitation de vitesse à 50 Km/h du côté des vents de mer.
- A ce jour, le comité local s'étonne que les passages piétons n'aient toujours pas été réalisés malgré la dangerosité avérée des traversés de route par les piétons et malgré les promesses faites par la mairie. Nous demandons à la mairie la mise en place de passages piétons rapidement ainsi que la réalisation de bandes rugueuses. Le comité de quartier demande également la pose de radars pédagogiques.

### **Transport périscolaire :**

- Actuellement, lors des vacances scolaires, les enfants sont transportés jusqu'à l'accueil périscolaire de cassy grâce à un mini bus. Ce mini bus ne permet pas le transport de plus de 3 enfants de moins de 6 ans, ce qui engendre deux allers-retours pour Blagon / cassy.

Le comité de quartier souhaite savoir où en est l'avancé de l'achat d'un mini bus financé en partie par la publicité. Cette mesure a été avancée aux parents d'élève lors de la réunion sur la mise en place des TAP au mois de septembre 2014.